

France-Lille: Household-refuse collection services

OJ S 247/2014 23/12/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté urbaine de Lille

National registration number: 24590041000011

Postal address: 1 rue du Ballon – CS 50749

Town: Lille Cedex

Postal code: 59034

Country: France

Contact person: M. Akrich

For the attention of: M. le président

E-mail: marchesresidusurbains@lillemetropole.fr

Telephone: +33 320212791

Fax: +33 359001712

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.lillemetropole.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.lillemetropole-marchepublic.fr>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.lillemetropole-marchepublic.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Lille Métropole - direction des résidus urbains - gestion financière, administrative et juridique, même adresse que le point de contact I.1); sur place: Lille Métropole - direction des résidus urbains, service GFAJ - 4 avenue de Kaarst - 59777 Euralille, France - bâtiment Euralliance B porte 626. Les bureaux sont ouverts les jours ouvrés du lundi au vendredi de 08:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00; par fax +33 359001712 en indiquant l'objet de l'appel d'offres, l'adresse postale et l'adresse électronique du demandeur. Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur le site internet de Lille Métropole: <http://www.lillemetropole-marchepublic.fr>

Postal address: renseignements d'ordre technique: Mme Fawaz: +33 320212487

Renseignements d'ordre administratif: M. Akrich: +33 320212791

Town: Lille

Postal code: 59034

Town: Lille

Postal code: 59034

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Lille Métropole - direction des résidus urbains - gestion financière, administrative et juridique, transmission des offres au choix par voie électronique ou sur support papier. Par voie électronique: Sur <http://www.lillemetropole-marchepublic.fr> (procédure détaillée sur ce site). Sur support papier: Les candidats doivent transmettre tous les justificatifs et tous les documents exigés au règlement de consultation dans une enveloppe cachetée. Le pli cacheté porte: - le nom du candidat, - les mentions suivantes: " Marché à bons de commande pour la collecte des biodéchets de

restauration hors foyers sur le territoire de la Communauté urbaine de Lille - direction des Résidus Urbains - ne pas ouvrir "

Postal address: le pli doit être transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception (lettre recommandée avec demande d'accusé de réception postal ...) et de garantir sa confidentialité. Il peut être transmis: 1° soit par voie postale à l'adresse suivante: M. le président du Conseil de Lille Métropole, Direction des Résidus Urbains, gestion financière administrative et juridique, 1 rue du Ballon - CS 50749 - 59034 Lille Cedex, France; 2° soit remis contre récépissé au Service suivant: Lille Métropole, direction des résidus urbains - service GFAJ, 1 rue du Ballon Bâtiment R+8 - accueil principal Lille. Les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 8:00 à 18:00

Town: Lille

Postal code: 59034

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Environment

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché à bons de commande pour la collecte des biodéchets de restauration hors foyers sur le territoire de la Communauté urbaine de Lille.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services
NUTS code FR301 Nord

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent appel d'offres concerne les prestations de collecte des biodéchets de restauration hors foyers des établissements publics sur le territoire de la Communauté urbaine de Lille. Il s'agit des bio-déchets, préparations et reliefs de repas, produits par ces établissements.

II.1.6. CPV code(s)

90511200 Household-refuse collection services, 90512000 Refuse transport services,
79311200 Survey conduction services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur fonds propres de Lille Métropole. L'unité monétaire est l'euro. Prix unitaires révisables.

Le règlement des prestations du présent marché a lieu par virement et s'effectue selon les règles de la comptabilité publique et de la réglementation en vigueur. Conformément au décret no2013-269 du 29 mars 2013 modifié relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics, les sommes dues en exécution du présent marché feront l'objet d'un paiement dans le délai de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

Le retard dans ce règlement ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant payé directement, le bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai de règlement. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Les modalités de calcul de ces intérêts sont conformes au décret 2013-269 modifié, mentionné ci-dessus. S'ajoute à ces intérêts moratoires une indemnité forfaitaire de quarante euros pour frais de recouvrement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint et en application de l'article 51 II alinéa 2 du code des marchés publics, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, pour l'exécution du marché objet du présent appel d'offres.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Voir Vi.3) Autres informations.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Voir Vi.3) Autres informations.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
Voir Vi.3) Autres informations.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique de l'offre analysée au travers du mémoire technique. Weighting 60
2. Prix des prestations évalué à partir du Détail Estimatif. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014DRU0022P

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 3.2.2015 - 12:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.2.2015 - 12:00

IV.3.5.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: la séance d'ouverture des offres n'est pas publique. Les candidats n'y sont pas admis. Y assisteront uniquement le représentant du pouvoir adjudicateur et les services gestionnaires des marchés.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Reprise du personnel

le titulaire du marché s'engage à reprendre la totalité du personnel actuellement affecté au service et visé par le Protocole d'accord fixant les conditions de reprise des personnels ouvriers par les employeurs en cas de changement de titulaire d'un marché public, Annexe V du 23 février 2000 de la convention collective nationale des activités du déchet du 11 mai 2000. Le statut applicable à ce personnel est celui régi par la convention collective nationale des activités du déchet du 11 mai 2000. Les modalités de reprise du personnel sont définies dans l'avenant no 42 du 05 avril 2012 à ladite convention. La reprise du personnel concerne le personnel du marché actuel dont le titulaire est le groupement Envinord (mandataire) / Lille Metropole assainissement / compost du maze. La masse salariale correspondant au personnel à reprendre est fournie à titre d'information en annexe 1 du Règlement de Consultation.

li.1.4) Information sur l'accord-cadre:

Le contrat est un accord-cadre au sens de la directive du 31 mars 2004 et un marché à bons de commande au sens de l'article 77 du Code des marchés publics.

iii.2) Condition de participation:

les offres seront entièrement rédigées en langue française. Si, à l'appui de son offre, le candidat fournit des documents qui ne sont pas rédigés en français, il devra les accompagner d'une traduction certifiée conforme à l'original.

Le candidat remettra les pièces suivantes:

Des pièces relatives à la candidature:

Le candidat peut utiliser les formulaires Dc1 et Dc2 joints au présent dossier de consultation.

Si le candidat utilise le Dc2, il y récapitule dans le cadre G les pièces fournies pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

1 - lettre de candidature à la présente procédure, datée et signée, reprenant l'objet du marché (le candidat peut utiliser l'imprimé Dc1) et habilitation, le cas échéant, du mandataire parses

co-traitants (voir cadre G du Dc1); Nom, dénomination et adresse du candidat; le cas échéant: nom, prénom et qualité du signataire qui doit avoir pouvoir d'engager la personne morale qu'il représente.

2 - documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (statuts, extrait Kbis, pouvoir interne à la société);

3 - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet;

4 - attestation sur l'honneur visée à l'article 44-2° du Code des marchés publics, datée et signée par le candidat (cadre F du Dc1), ou règle d'effet équivalent pour les candidats établis à l'étranger.

5 - renseignements et/ou documents permettant d'apprécier la capacité financière: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;

6 - renseignements et/ou documents permettant d'apprécier la capacité technique et/ou professionnelle:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;

- liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

En cas de groupement, les justificatifs 2, 3 et 4, et le cas échéant le justificatif 1, doivent être fournis par chaque membre du groupement. Les justificatifs 5 et 6 sont fournis par le groupement afin de permettre une appréciation globale de ses capacités.

Les entreprises de création récente peuvent justifier leurs capacités par tout autre moyen.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements mentionnés ci-dessus si ces derniers peuvent être obtenus gratuitement en ligne par Lille Métropole, à condition que le dossier de candidature fournisse toutes les informations nécessaires pour accéder aux documents et renseignements exigés.

iv.2.1) Critères d'attribution

les critères et sous-critères de jugement des offres sont les suivants:

critère 1: Valeur technique de l'offre analysée au travers du mémoire technique (60)

sous-critère 1: Organisation de la collecte (50)

sous-critère 2: Reporting des informations (10)

critère 2: Prix des prestations évalué à partir du Détail Estimatif (40).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 18.12.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée -BP 2039

Town: Lille
Postal code: 59014
E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr
Telephone: +33 320631300
Fax: +33 320631347
Internet address: <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Lille
Postal address: Jacquemars Gielée - BP 2039
Town: Lille
Postal code: 59014
E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr
Telephone: +33 320631300
Fax: +33 320631347
Internet address: <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.12.2014